

GUIDE POUR LES
ARTISTES

ARBRES

HAIES CHAMPÊTRES ET GUEULES DE TROGNES



VUS PAR DES ARTISTES

EXPOSITION À BUCEY-LÈS-GY

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 10H-19H



Contexte et finalité :

Pour faire face au dérèglement climatique et à la disparition des êtres vivants, tout un chacun peut agir à son niveau pour assurer la transition écologique.

L'une des actions des plus simples et des plus efficaces pour lutter contre ces problématiques est le développement des éléments boisés : forêts, bois, haies, buissons.

Les rôles multiples des arbres sont aujourd'hui reconnus :

Ils fixent le carbone, recyclent l'oxygène de l'air, tempèrent les aléas météorologiques, filtrent l'eau.

Ils abritent et nourrissent une biodiversité très importante d'êtres vivants.

Ils vivent en symbiose avec de nombreuses espèces : champignons, oiseaux, insectes, mammifères...

Exploités de manière durable, ils fournissent une matière première renouvelable en termes de construction et de chauffage.

Ces rôles multiples et prépondérants des arbres dans la lutte contre le dérèglement climatique et l'érosion de la vie sont insoupçonnés ou mésestimés du grand public.

L'exposition artistique « **Arbres, haies champêtres et gueules de trognes** » contribue à combler cette lacune.

Elle a pour finalité de valoriser le patrimoine arboricole de la région Bourgogne Franche-Comté et de présenter les fonctions des arbres d'une manière originale et esthétique.

L'entrée artistique est une entrée en matière efficace pour montrer des concepts écologiques difficiles à appréhender par le grand public de moins en moins connecté à la nature.

En outre cette exposition veut donner la possibilité aux visiteurs d'aller plus loin : pouvoir en connaître davantage sur le sujet et agir concrètement.

Un stand d'information est donc organisé en parallèle à l'exposition pour apporter aux visiteurs des retours d'expériences, des idées de pratiques, des ressources bibliographiques, des outils pour agir en faveur des arbres et de la biodiversité.

Ce que nous attendons des artistes :

Nous faisons appel à la sensibilité environnementale des artistes et leur envie d'agir pour atteindre la finalité de cette exposition. Il s'agit d'une action positive en faveur de l'environnement et non d'un concours. Les œuvres ne sont pas mises en concurrence sur la qualité ou l'expression.

L'importance est accordée aux messages passés à travers les œuvres. Ils sont la richesse de cette exposition.

Les artistes participent à cet événement de manière volontaire.

Ils peuvent présenter jusqu'à deux œuvres pour valoriser les arbres et leurs enjeux au niveau régional.

Différents aspects peuvent être abordés : les rôles et fonctions écologiques des arbres face aux aléas météorologiques, l'arbre et l'humain, la biodiversité en lien aux arbres, l'utilité de l'arbre au sein de l'exploitation agricole, l'arbre et l'urbanisme, l'arbre outil de transition écologique, les éléments boisés sous toutes leurs formes etc.

Nous invitons les artistes qui le souhaitent à échanger avec les organisateurs afin d'alimenter leurs connaissances sur la thématique : actualités, actions menées sur le territoire, connaissance de sites, vision de l'arbre...

Déroulement de l'exposition :

L'ensemble des œuvres sera exposé à Bucey-lès-Gy (70), le dimanche 22 septembre 2019 (cadre des journées du patrimoine).

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates de l'exposition jusqu'au jour précédant la manifestation en cas de force majeure ou d'événements imprévus.

Les œuvres sont exposées en salle et à l'extérieur en fonction de la météo. L'exposition est ouverte au public le dimanche de 10h à 19h.

La présence des artistes est un gage de réussite pour communiquer en direct avec les visiteurs.

Il n'y aura pas de service de restauration sur place mais des petits commerces sont présents dans la localité.

Les organisateurs peuvent héberger quelques artistes dans la limite des places disponibles. Par ailleurs des hébergements payants peuvent être réservés à la demande des participants.

Participants :

Cette exposition est ouverte aux artistes bourguignons francs-comtois, amateurs et professionnels peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, dessinateurs etc.

Les écoles et collèges alentours (Bucey-lès-Gy, Gy, Marnay), les écoles d'artistes sont conviées à participer.

Présentation des œuvres :

Les œuvres doivent être identifiables par le nom et les coordonnées de l'artiste.

Un titre, un texte **court** peuvent accompagner l'œuvre pour la valoriser.

Ces titre et texte sont au choix et à la discrétion des artistes.

Il est demandé aux artistes de prévoir les supports de présentations de leurs œuvres : piédestal, mode d'accrochage, ou de fixation.

La participation des artistes se limite à **deux** œuvres par personne ou **par groupe de participants**.

L'expression artistique est libre.

Seules les œuvres respectueuses de la finalité de l'exposition sont acceptées.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure les œuvres irrespectueuses ou injurieuses.

Les oeuvres trop fragiles dont la bonne conservation ne pourrait être assurée pendant l'exposition ne sauraient être acceptées.

Les œuvres restent propriété des artistes.

Les organisateurs se réservent le droit de photographier et filmer librement et sans contrepartie les œuvres présentées. Ces illustrations sont nécessaires pour justifier l'organisation de cette exposition.

Le public ne sera pas autorisé à photographier les œuvres présentées à l'occasion de cet événement.

Un catalogue des œuvres présentées sera vendu par l'organisateur aux visiteurs de l'exposition.

Un exemplaire sera donné à chaque artiste participant en guise de remerciement pour son implication.

Les coordonnées des artistes seront référencées dans le catalogue (avec leur approbation préalable).

Inscription des artistes à l'exposition :

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 24 juin au mercredi 24 juillet 2019.

La date limite d'envoi des documents d'inscription est fixée au mercredi 31 juillet minuit.

Pièces demandées à l'inscription :

- un chèque de caution de 50€ à l'ordre de FNE BFC afin de garantir la présence de l'œuvre et éviter les annulations préjudicieuses au déroulement de l'exposition. Ce chèque est rendu à l'artiste lors de l'installation de ses œuvres ou en cas d'absence de l'artiste encaissé par l'organisateur la semaine suivant l'exposition.

- une fiche d'information renseignant les coordonnées du participant, une présentation de l'artiste et sa spécialité, un descriptif des œuvres réalisées, ainsi que trois photos valorisant les œuvres présentées. Ces photos et renseignements servent aux organisateurs pour réaliser le catalogue en amont de l'exposition.

Installation et retrait des œuvres :

Les œuvres sont recueillies du vendredi 20/09 de 17h30 à 19h30 au samedi 21/09 de 9h à 17h30. Le lieu de rendez-vous est communiqué aux artistes en temps voulu.

Les œuvres sont installées par l'artiste en collaboration avec les organisateurs.

Elles sont à retirer à l'issue de l'exposition jusqu'au lundi 23/09 matin de 9h à 12h.

Néanmoins, les artistes peuvent récupérer leur(s) œuvre(s) jusqu'au vendredi 27 septembre sur rendez-vous.

Passée cette date, les œuvres encore présentes sont considérées comme donation.

Assurance des œuvres :

Une assurance des organisateurs couvre les œuvres le temps de leur exposition sur le site : dès l'instant de leur installation sur le site jusqu'au 23 septembre midi.

A compter de cette échéance, les œuvres ne sont plus assurées par les organisateurs.

Vente des œuvres :

Les œuvres exposées peuvent être vendues par les artistes, mais elles doivent rester présentes jusqu'à la fin de l'exposition.

Une liste de prix des œuvres à vendre est mise à disposition du public pendant l'exposition.

Les organisateurs ne prélèvent aucune commission sur les ventes réalisées par les artistes.

Les transactions financières se réalisent sous la seule responsabilité des artistes.

Pour tout contact, renseignement, inscription :

Régis Roussel – CPIE Vallée de l'Ognon (Maison de la Nature de Brussey)

03.84.31.75.49 rroussel@cpie-brussey.com